

Collectif français contre l'irradiation des aliments

c/o Action Consommation

21 ter rue Voltaire

75011 PARIS

Tel. : 01 34 13 38 13

E-mail : irradalements@actionconsommation.org

Monsieur le Directeur de l'AFSSA
Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments

à Paris, le 13 juillet 2005

Objet : Avis concernant l'irradiation des denrées destinées à l'alimentation humaine

Monsieur le Directeur,

Nous souhaitons attirer votre attention sur les données nouvelles qui appellent à la révision de l'avis émis par l'AFSSA le 16 mars 2001 sur l'irradiation des aliments.

L'Avis de l'AFSSA « Concernant le projet de décret relatif à l'ionisation des denrées destinées à l'alimentation humaine ou animale et transposant dans le droit national les directives 1999/2/CE et 1999/3/CE » nous semble ne pas prendre suffisamment en compte de nombreuses études qui ont conclu à des risques liés à la consommation d'aliments irradiés.

De plus, l'Avis de l'AFSSA s'appuie essentiellement sur les avis du CSAH, qui lui-même s'appuie sur les conclusions du comité d'experts mixte FAO/AIEA/OMS. Or, de nombreux éléments nous interrogent sur l'objectivité et le sérieux des conclusions apportées par ce comité.

En effet, l'agenda de recherches proposé par le comité d'experts mixte FAO/AIEA/OMS lors de la conférence internationale de Bruxelles en 1961 identifiait neuf questions-clés à résoudre avant de pouvoir déclarer les aliments irradiés sains pour la consommation humaine. Ces questions portaient sur la salubrité des aliments irradiés, la radioactivité induite dans les aliments, l'effet de l'irradiation sur les vitamines, les protéines, les graisses et les hydrates de carbone, sur la toxicité, les risques de cancer et les effets indirects sur la santé. Parmi ces questions clés, seules quelques unes ont été abordées de façon approfondie lors des conférences qui ont suivi.

Dès 1964, lors de la seconde conférence internationale à Rome, la priorité ne portait déjà plus essentiellement sur l'impact sur la santé de la consommation d'aliments irradiés, mais sur les stratégies pour faciliter la légalisation de l'irradiation des aliments¹. Le rapport soulignait qu'il était essentiel de définir une approche commune pour « faciliter le commerce international des aliments irradiés ». Cette tendance s'est confirmée par la suite : au lieu de promouvoir des recherches neutres pour connaître les effets sur la santé de la consommation d'aliments irradiés, ce comité a agi comme un organe de promotion de l'irradiation des

¹ The Technical Basis for Legalization on Irradiated Food. Report of a joint FAO/IAEA/WHO Expert Committee, Rome, 21-28 April 1964. WHO Technical Report Series N° 316, Geneva, 1966.

aliments. Pour s'en convaincre, il suffit de remarquer que sur les douze conférences internationales traitant de l'irradiation des aliments organisées par la FAO, l'AIEA et l'OMS entre 1972 et 1988, huit avaient pour objet principal la légalisation, la commercialisation et l'acceptation par les consommateurs des aliments irradiés. La question de la santé a été un élément marginal pour ce comité engagé dès les premières années dans un programme de promotion de l'irradiation des aliments.

Les organisations du Collectif français contre l'irradiation des aliments ne remettent pas en cause la sérieux des travaux de l'OMS de façon générale. Cependant, sur le sujet précis de l'irradiation des aliments, il nous semble que l'AFSSA ne peut se permettre d'admettre toutes les conclusions de l'OMS sans porter un regard critique sur les conditions qui l'ont amenée à évaluer cette technologie.

Le rôle joué par l'AIEA dans le comité d'expert mixte nous paraît particulièrement dommageable. En effet, l'AIEA a pour objet de « accélérer et étendre la contribution de l'énergie atomique à la paix, à la santé et à la prospérité dans le monde entier ». L'AIEA finance et soutient le développement des usines d'irradiation des aliments dans de nombreux pays. Comment pourrait-elle porter un regard neutre sur l'irradiation des aliments et ses effets sur la santé humaine quand sa mission est de promouvoir l'utilisation du nucléaire dans le domaine civil ? Or, depuis 1959, l'OMS laisse à l'AIEA la « première responsabilité pour encourager, assister et coordonner la recherche sur les utilisations pacifiques de l'énergie atomique dans le monde² ». La plupart des rapports concernant l'irradiation des aliments ont donc été rédigés et publiés par l'AIEA et non par l'OMS.

Or, il apparaît que ces rapports n'ont pas tenu compte des études attestant de problèmes de santé liés à la consommation d'aliments irradiés et ont conclu à l'innocuité de l'irradiation des aliments sans que toutes les recherches nécessaires aient été entreprises. Par exemple, dès 1969, le comité d'experts mixte donne son accord à l'irradiation du blé et des pommes de terre, alors que six des neuf questions de l'agenda proposé en 1961 ne sont même pas abordées dans le rapport et que ce dernier cite de nombreuses études montrant que les animaux ayant consommé des aliments irradiés souffrent de graves maladies : les souris nourries à la farine de blé irradié ont subi des morts prématurées, avaient des taux de mortalité dans la descendance plus élevés et développaient plus de tumeurs que les souris nourries de farine de blé non irradiée³ ; les poules nourries de blé irradié perdaient plus d'embryons que les poules nourries de blé non irradié⁴ (effets mutagènes et toxicité pour les cellules démontrés dans une étude dont les résultats ont été publiés en 1967 par le journal de l'OMS⁵,...). En 1976, les représentants de la FAO, de l'AIEA et de l'OMS approuvent l'irradiation de huit catégories d'aliments (dont le poulet, le blé, les oignons et le riz), alors qu'ils font face à des preuves de plus en plus claires que la consommation d'aliments irradiés a des conséquences graves pour la santé⁶ (aberrations génétiques chez différents animaux nourris de blé irradiée, dommages génétiques et modification de la taille des ovaires chez les rongeurs nourris de pommes de terre irradiées,...). Tout au long des quatre pages du rapport

² Agreement between the International Atomic Energy Agency and the World Health Organization. Approved by the twelfth Health Assembly, Geneva, 28 May 1959. Resolution WHA 12.40.

³ Buggyaki, Deschreider, Moutschen, Moutschen-Dahmen, Thijs, Lafontaine. „Do irradiated foodstuff have a radiometric effect? Trials with mice fed what meal irradiated at 5 Mrad” *Atompraxis* 14:112-118, 1968.

⁴ Ibid.

⁵ Schubert J. « Mutagenic and cytotoxicity of irradiated food and food components » *Bulletin of World Health Organization*, 41 :873-904, 1967.

⁶ Wholesomeness of irradiated food. Report of a joint FAO/IAEA/WHO Expert Committee, Geneva, 31 August-7 September 1976. World Health Organization Technical Report Series N°604. Geneva, 1977.

qui traitent des problèmes de toxicité et de pertes de nutriments, aucune étude n'est citée qui permettrait d'écarter ces inquiétudes. Le discours général de ces rapports est de regretter le manque d'information, mais dans le même temps de déclarer que l'irradiation ne pose aucun problème.

En 1980, les « experts » concluent lors de la conférence internationale de Genève que tous les aliments peuvent être irradiés sans risque pour la santé humaine jusqu'à une dose de 10 kiloGray. Ils affirment que « Toutes les études toxicologiques n'ont amené aucune preuve d'effets néfastes résultant de l'irradiation⁷ », se mettant en contradiction avec les rapports de 1969 et 1976 qui citaient des études démontrant des aberrations chromosomales et des dommages génétiques chez les animaux testés.

Dans les années 1990, la volonté de cacher ou de discréditer toutes les études démontrant des problèmes de santé liés à l'irradiation des aliments devient encore plus claire. Dans le rapport de l'OMS de 1995, 27 études sur 102 sont classées comme « ayant conclu à des effets néfastes » : affirmer que l'irradiation est sans risques alors que le quart des études démontrent le contraire devient dès lors une tâche complexe... Mais en 1999, 21 de ses 27 mêmes études avaient été « reclassifiées » comme « ne concluant pas à des effets néfastes ». Ceci a de quoi interroger... Surtout si on considère que c'est justement en 1999 que l'OMS adopte une résolution affirmant que l'irradiation de tous les aliments, même à des doses supérieures à 10 KiloGray, est sans danger.

Nous joignons, en annexe à ce courrier une liste d'études ayant démontré des problèmes de santé graves liés à l'irradiation des aliments. Nous espérons que vos équipes pourront analyser ces études de manière approfondie.

Il nous semble également important de porter à votre attention l'Étude toxicologique transfrontalière destinée à évaluer le risque encouru lors de la consommation d'aliments gras ionisés, réalisée récemment par une équipe de chercheurs européens⁸. Cette étude porte sur les alkylcyclobutanones, une substance qui n'existe pas dans la nature et qui est unique aux aliments gras ionisés. Elle conclut que « les résultats présentés dans ce rapport font état, pour certaines des 2-alkylcyclobutanones étudiées, de propriétés toxiques, géno et cytotoxiques et même de promotion de tumeurs cancéreuses ». Les chercheurs concluent : « Aujourd'hui il est simplement trop tôt pour pouvoir fournir une quelconque conclusion concernant le risque encouru par l'Homme lors de la consommation d'aliments gras ionisés. » Cette étude n'a pas été prise correctement en compte ni par le CSAH ni par l'OMS, puisque ces deux organes refusent d'en admettre les conclusions.

Le dernier avis de l'AFSSA concernant l'irradiation des aliments nous semble, au regard de toutes ces informations, très incomplet. De plus, nous y avons noté quelques points problématiques sous le titre 4 « risques toxicologiques et nutritionnels potentiels inhérents à l'application de l'ionisation »,

- « les composés de radiolyse formés lors de l'ionisation des denrées alimentaires ne sont pas significativement différents des produits formés lors de l'application d'un traitement thermique visant à obtenir un résultat équivalent » : cette affirmation ne tient nullement

⁷ Wholesomeness of irradiated food. Report of a joint FAO/IAEA/WHO Expert Committee, Geneva, 27 October- 3 November 1980. World Health Organization Technical Report Series N°659. Geneva, 1981.

⁸ Etude toxicologique transfrontalière destinée à évaluer le risque encouru lors de la consommation d'aliments gras ionisés. Burnouf, Delincée, Hartwig, Marhioni, Miesch, Raul, Werner. Rapport final Interreg II, Projet N° 3.171, Karlsruhe, 2002.

compte de la formation des 2-ACB dans les aliments gras ionisés, substances qui ne se retrouvent absolument pas lors de l'application d'un traitement thermique.

- « considérant que les aliments ainsi traités ne constituent pas la source principale de nutriment dans le régime français » : comment l'AFSA s'assure-t-elle que les aliments ionisés ne sont pas ou ne deviennent pas la source principale de nutriment dans le régime alimentaire français ? Selon le Rapport de la Commission sur l'irradiation des aliments pour l'année 2002, il n'y aurait eu des contrôles au stade de la commercialisation que sur 4 échantillons alimentaires en France, contre plus de 3300 en Allemagne, et pour 2003, il n'y aurait eu aucun échantillon testé. Par ailleurs, votre phrase laisse suspecter que si les aliments irradiés devenaient la source principale de nutriment dans le régime alimentaire français, des carences nutritionnelles seraient à redouter. En effet, des études scientifiques attestent notamment de pertes importantes de vitamines⁹. Ce constat ne devrait-il pas amener l'AFSSA à prendre position en faveur de mesures pour empêcher la généralisation de l'irradiation des aliments ?

Le Collectif français contre l'irradiation des aliments souhaite que l'AFSSA prenne pleinement en main ce dossier délicat. L'inquiétude dont nous font part nombre de nos concitoyens appelle une réponse rapide de votre part.

Nous espérons, Monsieur le Directeur, que vous pourrez répondre à nos interrogations et prendre les mesures nécessaires pour que l'AFSSA étudie en profondeur ce dossier.

Veillez recevoir, Monsieur le directeur, nos salutations respectueuses.

Le Collectif français contre l'irradiation des aliments

Associations signataires de l'appel national contre l'irradiation des aliments :

Action Consommation

Agir Pour l'Environnement

Les Amis de la Terre

Association Léo Lagrange pour la Défense des Consommateurs

Association pour l'Information sur la Dénaturation des Aliments et de la Santé (AIDAS)

ATTAC

Biocoop

Collectifs Bure-Stop

Confédération Paysanne

CRiiRAD

Ecoforum

EKWO

Fédération Nature et Progrès

Mouvement pour les Droits et le Respect des Générations Futures (MDRGF)

Public Citizen

Réseau Sortir du Nucléaire

⁹ jusqu'à 50% de pertes pour la vitamine A, 95% pour la vitamine B1, 90% pour la vitamine C, 91% pour la vitamine E. Voir le document « The great vitamin robbery » ci-joint pour les références scientifiques.